

Les personnes à mobilité réduite (PMR)

La notion, très large, de « personnes à mobilité réduite » a évolué au cours des années 1980, 1990 pour se stabiliser à partir des années 2000.

- PMR en droit international

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le Classification Internationale du Fonctionnement du Handicap et de la Santé (CIF), en donne, en 2001, la définition suivante :

« Une personne est à mobilité réduite lorsqu'elle est gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire, ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer ».

- La notion de PMR en Europe : principalement dans les transports

La directive (UE) 2019/882 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 relative aux exigences en matière d'accessibilité, applicables aux produits et services, fait référence aux « personnes présentant des limitations fonctionnelles », catégorie incluant les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes voyageant avec des bagages, mais sans y donner une définition formalisée.

Cette notion se retrouve principalement dans les textes encadrant les différents modes de transport.

.../...

3. Les chiffres du handicap en France

Chiffres du handicap en France

- 7,7 millions de personnes handicapées (14 % des personnes de plus de 15 ans vivant à domicile) ;
- 4,4 millions de personnes ont une limitation physique (8 %) ;
- 2,8 millions de personnes ont une limitation sensorielle (5 %) ;
- 1,9 million de personnes ont une limitation cognitive (4 %) ;
- 5 % cumulent les trois types de limitations parmi les 75 ans ou plus ;
- Les femmes sont plus souvent concernées par une limitation physique sévère (15 % contre 13 % des hommes) ;
- 1 % des enfants 5 à 14 ans ont de fortes restrictions dans les activités contre 2 % des 15-29 ans ;
- 9,3 millions d'aidants ;
- 8 % utilisent une aide technique ou un aménagement de logement ;
- 10 % reçoivent l'aide d'un proche ou d'un professionnel ;
- Moins de limitations dans l'Ouest et en Île-de-France.

(Source : *En France, une personne sur sept de 15 ans ou plus est handicapée, en 2021 ; 02/02/2023 ; DREES*).

Lors du comité interministériel du handicap de septembre 2023, le gouvernement s'est engagé à ce que toutes les démarches en ligne essentielles soient accessibles aux personnes en situation de handicap d'ici à 2025, et que tous les sites et applications mobiles soient accessibles d'ici à la fin du quinquennat.16

.../...

4. Les actions mises en place par AXOM pour prendre en compte le handicap

- Les formations en mode distanciel signalées par le picto « D »
- Nos animatrices formées au secourisme en santé mentale (Julia Madec et Natacha Aubugeau)
- **La sensibilisation des animateurs au handicap des apprenants. En développant la capacité de ses équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire (AXOM – Guide handicap)**
- Le point sécurité et prise en compte du handicap au début de chaque formation conduisant à une adaptation de l'animation (questionnaire de positionnement et diapo « Care »)
- La dématérialisation de tous les supports

AXOM SAS 45, chemin de Gaineko Bidea - 64500 Saint Jean de Luz

www.axom-formation.com

06 10 21 25 76

510 849 268 R.C.S BAYONNE

Organisme de formation N° 72 33 0765233 enregistré auprès de la DRPEF de GIRONDE